

Vaujours, Ville de 7 500 habitants située dans le Département de la Seine-Saint-Denis et membre de l'EPT Grand Paris-Grand Est, bénéficie d'un cadre de vie attractif et boisé avec la proximité du Parc de la Poudrerie et à la limite de la zone urbanisée de la région parisienne. Desservie par le RER B et la Nationale 3, la Ville connaît un fort dynamisme urbain et de nombreux projets avec la perspective d'atteindre plus de 10 000 habitants dans les prochaines années. Vivre ensemble, urbanisme, qualité de vie, modernisation, constructions neuves et rénovations d'équipements constituent les principaux axes du mandat en cours. Ancrée dans un environnement à forts enjeux de développement, la Ville inscrit sa démarche et son action dans une forte proximité aux habitants et d'efficacité de son action publique.



Adresser CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.



Hôtel de ville
20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours



recrutementrh@ville-vaujours.fr



@VILLEDEVAUJOURS
WWW.VAUJOURS.FR

Responsable Projet et Patrimoine Bâti (H/F) POSTE À POURVOIR DES QUE POSSIBLE

La Ville de Vaujours recherche pour sa Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme un Responsable Projet et Patrimoine Bâti (h/f).

Sous l'autorité de la Directrice des Services Techniques et de l'Urbanisme, vous proposez une stratégie globale, coordonnez et évaluez les actions municipales sur le patrimoine bâti et notamment l'entretien des bâtiments, les réhabilitations et les travaux neufs. Vous coordonnez l'ensemble des intervenants sur les projets de rénovation ou de construction, de la phase de consultation à la phase d'exécution, tant sur le plan technique que financier, dans le respect des délais impartis.

Vous êtes le garant de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, risques industriels, sûreté, risques sanitaires). Vous pilotez l'activité des deux régies placées sous votre responsabilité et encadrez une équipe de douze agents dont trois chefs d'équipe : la régie Equipements sportifs, la régie Bâtiment/Événementiel.

MISSIONS

=> Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de projet et patrimoine bâti :

- Réaliser le diagnostic des bâtiments communaux pour relever les pathologies et préconiser les solutions techniques adéquates dans le but d'en planifier la mise en œuvre
- Consolider les instruments de pilotage et de planification dans une logique d'optimisation des moyens, d'efficacité et d'amélioration globale du fonctionnement du service
- Identifier et définir les besoins en matière de rénovation énergétique et mise aux normes réglementaires du patrimoine communal
- Participer à la proposition de programmes de travaux cohérents avec l'état de lieux ainsi fait
- Evaluer les conditions de faisabilité des projets au regard des schémas et des axes d'intervention définis par la Ville
- Participer à la rédaction des marchés publics dans leur partie technique (CCTP) en lien avec la commande publique
- Suivre l'avancement des différentes phases du projet sur le plan technique et financier en respectant les délais impartis
- Organiser et/ou animer des réunions de suivi et de coordination entre les différents intervenants sur le projet
- Suivre les travaux (en régie ou par entreprise) sur l'ensemble du patrimoine bâti communal et développer une stratégie globale pour leur entretien
- Préparer, suivre et planifier les commissions de sécurité avec le concours de la directrice des services techniques (prestations de réalisations des contrôles réglementaires des installations et équipements de secours et levées de réserves)
- Participer à l'élaboration des budgets de travaux d'entretien, de réhabilitation et des projets neufs et en déterminer le rétro planning et les plans de financement inhérents
- Monter les dossiers de demande de financements et participer aux recherches d'optimisation des ressources fiscales (recettes, subventions ...)

=> Animation et pilotage des équipes :

- Organiser la diffusion de l'information
- Piloter, suivre et contrôler l'activité des agents
- Définir le cadre et les conditions de sa délégation
- Responsabiliser ses collaborateurs, favoriser la prise d'initiative, réguler les dysfonctionnements/tensions
- Conduire l'évaluation annuelle des agents et contribuer à leur développement professionnel

Activités annexes :

- Assurer une astreinte cadre semaine complète en 24/24 pour pilotage des interventions sur le domaine public et bâtiments communaux.

PROFIL, COMPETENCES ET SAVOIR-ETRE

- De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie en collectivité territoriale sur des fonctions similaires
- Connaissance de l'environnement territorial, des règles et normes d'accessibilité en matière de handicap, des techniques de conception assistée par ordinateur et de dessin assisté par ordinateur (AUTOCAD), du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique souhaitée et estimation prévisionnelle, métrés
- Connaissances dans le domaine du bâtiment, et des techniques du bâtiment gros œuvre et second œuvre ; des règles d'hygiène et de sécurité relatives au patrimoine bâti et de la législation relative aux ERP ; des règles liées à la coordination de travaux et des règles techniques relatives à la fonction ; du code de la construction et de l'habitation
- Forte capacité managériale et aptitude confirmée à la conduite d'un management transversal, à l'encadrement d'équipes et à l'accompagnement au changement
- Savoir traduire les orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes dans une logique de transversalité
- Fort de votre pédagogie, et de vos capacités d'animation, vous êtes reconnu pour vos qualités managériales et relationnelles
- Votre leadership vous permet de fédérer vos équipes autour d'objectifs communs et d'accompagner le développement de vos collaborateurs ;

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL ET INFORMATIONS CONTRAT

- Temps complet : 37h30 hebdomadaires (25 CA + 14 RTT)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CIA
- Avantages sociaux : CNAS, participation employeur mutuelle et prévoyance
- Politique active de formation des agents
- Prise de poste : dès que possible